

Aux responsables légaux des élèves de 1P à
6P

Publication sur le site internet

Réf.JFF/ani

Crassier, le 21 novembre 2025

Journée de mobilisation de la fonction publique du 26 novembre 2025 : mise en congé
des élèves

Madame, Monsieur,

Le mercredi 26 novembre, de nombreux enseignant.e.s de notre établissement se mobiliseront à nouveau et participeront au mouvement de grève « contre les coupes budgétaires dans les services publics et parapublics ». Cette grève a été déclarée licite, au sens de l'art.52 alinéa 2 de la Loi sur le personnel de l'Etat de Vaud.

Par conséquent, étant dans l'impossibilité d'organiser des remplacements ce jour-là, nous devons mettre en congé tous nos élèves de 1P à 6P **le mercredi matin 26 novembre 2025**.

Si vous souhaitez néanmoins que votre enfant soit accueilli à un service de garde mercredi prochain, nous vous demandons de vous annoncer en suivant les modalités d'inscription décrites au verso de ce courrier.

En vous souhaitant bonne réception de ces lignes, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Jean-Frédéric Favre
Doyen chargé de direction



Copie

- AEE

Modalités d'inscription au service de garde

Nous avons besoin de savoir combien d'élèves seront accueillis dans les permanences, raison pour laquelle nous vous prions d'effectuer l'inscription au plus vite et d'ici à lundi soir.

Dans le cadre de la collaboration école-communes, l'école communique aux UAPE les inscriptions reçues.

La démarche d'inscription est effectuée **une fois par enfant**.

Un compte parents est nécessaire pour avoir accès aux services en ligne permettant d'inscrire les élèves au service d'accueil. Le nom de votre enfant apparaît s'il a été enregistré dans l'onglet "configuration" de votre compte. Le code permettant de l'enregistrer se trouvait dans notre courrier de rentrée. Il est possible de l'obtenir en contactant le secrétariat.

Besoin d'aide ? Consultez la page expliquant la création du [compte-parents](#), [la foire aux questions](#), ainsi que [la notice explicative](#).

Les élèves de 1P n'ayant pas cours le mercredi matin, nous considérons qu'ils se rendent à l'UAPE selon leur contrat. Merci de prendre contact avec l'UAPE directement en cas de changement.

Suite à votre inscription, vous recevrez un courriel avec les éléments que vous avez renseignés. **Ce courriel tient lieu de confirmation, il peut mettre quelques heures pour arriver.**

[Inscription pour les élèves de 1P à 6P](#)

En cas de difficulté et au vu du délai, vous pouvez exceptionnellement inscrire votre enfant en envoyant un courriel à l'adresse eps.elisabeth@vd.ch en mentionnant le nom et prénom de votre enfant, sa classe, ainsi que la manière dont il fréquente l'UAPE habituellement en fonction de votre contrat.